

DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 14 décembre 2016

Présents : THIRIOT Christian, DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Marc, ETIENNE Pierre, MARCHAL Laurence, FRADETTE Benoit, CORNAND Jean-Jacques, DUMAS Chantal, BLAIN Bruno, MILLET Jérôme.

Absent : BERARD Patrick.

Mme DUMAS Chantal a été désignée secrétaire de séance.

1. Recensement de la population 2017 : création du poste et rémunération agent recenseur

Le recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. La candidature de Mme Aurore BOUDET a été retenue. La rémunération forfaitaire est fixée à 650 € Brut. Adopté à l'unanimité

2. Points assainissement :

- Délibération sur dossier demande de subvention DETR 2017 :
Pour 25 % de la tranche 2 qui représente un investissement de 424 435.85 € HT.
Adopté à l'unanimité

- Autorisation à donner au Maire pour signature convention avec Propiac :
Autorisation acceptée à l'unanimité

- Montant de la participation forfaitaire aux frais de branchement :
Ce montant est fixé à 900 €. Adopté à l'unanimité

- Financement du projet :
L'accord de principe est donné sur un autofinancement de 120 000 € auquel il faut ajouter un recours à l'emprunt.

- Avancé des travaux :
Monsieur le Maire expose l'avancé des travaux et précise qu'une réunion de chantier a lieu jeudi 15 décembre à 11h00.

3. Délibération pour la mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) pour les agents territoriaux :

Proposition globale :

IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) : 2 000 €

CIA (Complément indemnitaire annuel) : 1 260 € (n'est pas reconductible automatiquement d'une année sur l'autre).

Montant proratisé en fonction du temps de travail.

Prime annuelle définie selon certains critères pour 2017 par arrêté du Maire.

4. Points urbanisme :

- Dossiers en cours, instruits et nouvelles demandes :

- * Demande de CU déposé par Mr CHARROL : retour négatif
 - * Demande de CU déposé Par Mr et Mme VOSWINKEL : avis défavorable du conseil municipal pour les raisons suivantes : pas de division de parcelles, pas de réseau électrique en limite de parcelles, pas d'accès carrossable sécurisé sur le chemin rural.
 - * Demande de Permis de Construire déposé par le GAEC des Brunots pour l'agrandissement du hangar existant : avis favorable
 - * Demande de déclaration préalable déposée par Mr MORIN pour division de parcelles : avis favorable.
 - * Demande de CU déposé par Mr THIRIOT : Avis favorable
- Prise en charge des frais liés aux échanges de parcelles avec la commune :
- * Echange commune / SCI Le Trianon : frais à la charge du demandeur soit la SCI Le Trianon
 - * Echange commune / BLAIN Bruno : frais à la charge de la commune dans le cadre d'une régularisation de la voirie communale.

5. Motion de soutien à la rénovation de l'hôpital local de Buis les Baronnies :
Le Conseil Municipal soutient ce projet à l'unanimité.

6. Délibération sur prix d'une case columbarium :
Le prix de l'attribution d'une case du columbarium est fixé à 100 € pour 30 ans.
Adopté à l'unanimité

7. Compte-rendu commission culture :
Le compte-rendu de la réunion est présenté au conseil municipal. Le programme 2017 est distribué aux élus et discussions diverses.

8. Questions diverses :

- Permanence listes électorales le 31 décembre 2016 de 10h à 12h assurée par Mr CORNAND et Mr DRAMAIX.
- Carte communale de Bénivay-Ollon :
La commune de Beauvoisin est sollicitée pour s'associer à leur procédure : accord du conseil.

Vu pour être affiché le 19 décembre 2016 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Beauvoisin, le 19 décembre 2016

Le Maire, Christian THIRIOT

